UNITED NATIONS DEVELOPMENT PROGRAMME
Office of Audit and Investigations

Empowered lives.
Resilient nations.

AUDIT

OF

UNDP MADAGASCAR

ORGANISATION DES SCRUTINS
(Directly Implemented Project Output No. 86068)

Report No. 1321

Issue Date: 31 July 2014

Report on the audit of UNDP Madagascar
Organisation des scrutins (Output No. 86068)
Executive Summary

The UNDP Office of Audit and Investigations (OAI), from 28 April to 9 May 2014, through Moore Stephens LLP (the audit firm), conducted an audit of "Organisation des scrutins," Output No. 86068 (the Project), which is directly implemented and managed by the UNDP Country Office in Madagascar (the Office).

The audit firm conducted a financial audit to express an opinion on whether the financial statements present fairly, in all material aspects, the Project's operations. The audit covered the Project's Combined Delivery Report (CDR), which includes expenditure for the period from 1 January to 31 December 2013 and the accompanying Funds Utilization statement as of 31 December 2013. The audit did not cover the Statement of Assets as no asset was purchased by the Project. In addition, the audit did not cover the Statement of Cash Position as of 31 December 2013, as no separate bank account was established and maintained for the Project.

The audit was conducted under the general supervision of OAI in conformance with the *International Standards for the Professional Practice of Internal Auditing*.

Audit results

Based on the audit report and corresponding management letter submitted by the audit firm, the results are summarized in the table below:

Project Expenditure		Project Assets		Cash	
Amount (in $ '000)	**Opinion**	**Amount (in $'000)**	**Opinion**	**Amount (in $'000)**	**Opinion**
9,289	Unqualified	-	N/A	-	N/A

Without revising the overall unqualified audit opinion on expenditures, the auditors mentioned that the CDR included ineligible expenditure amounting to $136,428 (Issue Nos. 1 and 2). The auditors did not qualify their audit opinion because this amount represented only 1.47 percent of total expenditure, which is less than their materiality level of 2 percent.

Key recommendation(s): Total = **3**, high priority = **1**

For high (critical) priority recommendations, prompt action is required to ensure that UNDP is not exposed to high risks. Failure to take action could result in major negative consequences for UNDP. All high (critical) priority recommendations are presented below:

Unjustified and ineligible expenses (Issue 1)	The Office provided cash advances amounting to $871,007 to the Commission Electorale Nationale Indépendante pour la Transition (CENIT) on 18 December 2013 and directly recorded them as expenses. Out of this amount, the auditors noted that $100,306 recorded in the CDR was not justified and $27,197 represented ineligible expenses. Recommendation: Set up controls and procedures to ensure that beneficiaries of cash advances comply with provisions mentioned in financing agreements. More practically, the Office should ensure that: (a) cash advances are recorded in the appropriate advance account and periodically, amounts actually spent are

allocated by UNDP; and (c) CENIT reimburses unjustified and/or ineligible expenditure in accordance with articles 17 and 18 of the agreement.

Management comments and action plan

The UN Resident Coordinator/UNDP Resident Representative accepted all of the recommendations and is in the process of implementing them. Comments and/or additional information provided have been incorporated into the report, where appropriate.

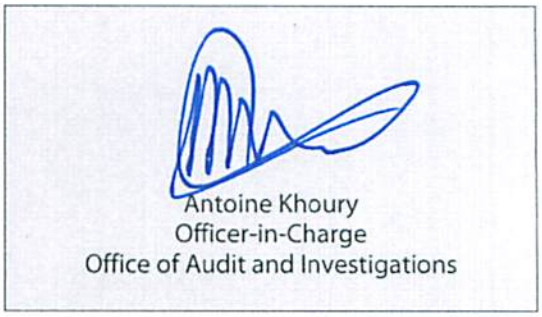

Antoine Khoury
Officer-in-Charge
Office of Audit and Investigations

MOORE STEPHENS

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT (PNUD)

RAPPORT FINAL D'AUDIT ET LETTRE DE RECOMMENDATIONS

22 juillet 2014

AUDIT FINANCIER DU PROJET

ORGANISATION DES SCRUTINS

Nom du Projet :	Organisation des Scrutins
Pays :	Madagascar
Numéro du Projet Atlas :	70692
Code du produit Atlas :	86068
Auditeur :	Moore Stephens LLP
Période sur laquelle va porter l'audit :	1er janvier au 31 décembre 2013

Table des matières

SYNTHÈSE **3**

MISSION DE L'AUDIT **4**

OPINIONS D'AUDIT **5**

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT SUR L'ETAT DES DEPENSES (CDR) 5
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT SUR L'ETAT DES ACTIFS ET EQUIPEMENTS 6
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT SUR LA SITUATION DE TRESORERIE 7

LETTRE DE DIRECTION **8**

ANNEXES **13**

ANNEXE 1 : RAPPORT COMBINE DES DEPENSES (CDR) 13
ANNEXE 2 : ÉVALUATION DES RESULTATS DES AUDITS 16

Table des acronymes et abréviations

CDR	Combined Delivery Report
CEC	Commission Electorale Communale
CED	Commission Electorale de District
CENIT	Commission Electorale Nationale Indépendante pour la Transition
DIM	Direct Implementation Modality
GMS	General Management Services
IPSAS	International Public Sector Accounting Standards
ISA	International Standards on Auditing
NFI	Net Financial Impact
OAI	Office of Audit and Investigations
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PTA	Plan de Travail Annuel
UNOPS	United Nations Office for Project Services
USD	United States Dollars

SYNTHÈSE

Le 18 décembre 2012, Moore Stephens LLP a conclu avec le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (ci-après dénommé UNOPS) un accord de trois ans pour la fourniture de services de conseil professionnel (réf. UNOPS/181/2012) en matière d'audit, de comptabilité et de conseil proprement dit. Le Bureau de l'Audit et des Investigations du Programme des Nations Unies pour le Développement (ci-après OAI) a souhaité faire usage de ce contrat pour engager les services de Moore Stephens LLP pour l'audit financier de projets directement mis en œuvre par les bureaux du PNUD (projets DIM).

Le projet « Organisation des scrutins » a été sélectionné pour vérification dans le cadre du plan d'audit 2013 de l'OAI. Le projet a été mis en œuvre par le bureau du PNUD Madagascar. La période visée par l'audit s'étale du 1er janvier au 31 décembre 2013.

Nous avons formulé des opinions qui sont résumées dans le tableau ci-dessous et présentées en détail dans la section suivante :

Opinion sur l'état des dépenses (CDR)	Sans réserve
Opinion sur l'état des actifs et équipements	Non applicable
Opinion sur la situation de trésorerie	Non applicable

Suite à l'audit effectué, nous avons soulevé trois (3) observations d'audit. Le détail est indiqué dans le tableau ci-dessous:

No.	Description	Impact Financier Net USD
1	Avances de fonds inadéquatement comptabilisées comme dépenses en absence de pièces justificatives	127 503,32
2	Frais de gestion indirects (GMS) calculés sur la base de montants inéligibles	8 925,23
3	Faiblesses dans la justification de certaines opérations de transport	-
	Total	**136 428,55**

Mark Henderson
Associé

Moore Stephens LLP
150 Aldersgate Street
Londres EC1A 4AB

22 juillet 2014

MISSION DE L'AUDIT

Objectif et champ d'application de l'audit

L'objectif de la mission était d'effectuer un audit financier afin d'exprimer une opinion sur les états financiers du projet « Organisation des scrutins », notamment :

- si les dépenses déclarées par le projet du 1er Janvier au 31 décembre 2013 et l'utilisation des fonds au 31 décembre 2013 ont été présentées conformément aux politiques de comptabilité du PNUD et que les dépenses engagées étaient : (i) en conformité avec le budget approuvé du projet; (ii) conformes aux fins approuvées du projet ; (ii) en conformité avec les règles, politiques et procédures du PNUD ; et (iv) soutenues par des pièces justificatives dûment approuvées et autres documents comptables. Le Rapport combiné des dépenses (« CDR ») et l'État d'utilisation des fonds l'accompagnant sont les documents officiels sur lesquels l'opinion d'audit devait être exprimée.
- si la situation des immobilisations présentait fidèlement le solde des actifs du projet du PNUD au 31 décembre 2013. Cette situation devant inclure tous les actifs disponibles au 31 décembre 2013 et non seulement ceux acquis pendant une période donnée. Dans le cas où le projet DIM ne disposerait pas d'actifs ou d'équipement, il n'était pas nécessaire d'exprimer une telle opinion.
- si la situation de trésorerie tenue par le projet présentait fidèlement le solde bancaire et le solde de la caisse du projet au 31 Décembre 2013. Une opinion sur la situation de trésorerie n'était à exprimer que dans le cas où il existait un compte bancaire dédié au projet. Dans les cas où les opérations de trésorerie du projet DIM audité sont effectuées par le biais du compte bancaire du bureau du pays, ce type d'opinion n'était pas nécessaire.

L'étendue de l'audit ne portait que sur les transactions conclues et enregistrées dans le cadre du projet « Organisation des scrutins » sur la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2013. Le champ d'application de l'audit exclut :

- les activités et dépenses engagées ou effectuées au niveau des « parties responsables », à moins que l'inclusion de ces dépenses ne soit particulièrement requise par les termes de références ; et
- les dépenses administrées et approuvées à l'extérieur du pays, tel que les centres régionaux du PNUD ou le siège du PNUD, et là où les pièces justificatives ne sont pas conservées au niveau du bureau pays du PNUD.

OPINIONS D'AUDIT

Rapport de l'auditeur indépendant sur l'état des dépenses (CDR)

Opinion sans réserve

Nous avons procédé à l'audit de l'état des dépenses ci-joint (« le CDR ») du projet sous exécution directe N° 86068, intitulé « Organisation des scrutins » pour la période allant du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2013.

La direction assume la responsabilité de la préparation de l'état des dépenses du projet « Organisation des scrutins » et du contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre la préparation d'un état exempt d'anomalies, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur l'état des dépenses sur la base de notre audit. Nous avons conduit notre audit conformément aux Normes internationales d'audit (ISA700). Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles et déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que l'état ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir les éléments probants concernant les montants et les informations figurant dans l'état. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que l'état comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation des risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne du projet portant sur la préparation des états afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du projet. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble de l'état.

Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion sans réserve

A notre avis, l'état des dépenses ci-joint (« le CDR »), présente fidèlement, dans tous ses aspects significatifs, les dépenses de 9,289,462.56 USD engagées par le projet « Organisation des scrutins » pour la période allant du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2013 conformément aux principes comptables du PNUD et celles-ci ont été : i) conformes aux budgets approuvés du projet; ii) exposées aux fins approuvées du projet; iii) conformes aux règlements, règles, politiques et procédures du PNUD et iv) justifiées à l'aide de pièces comptables dûment approuvées et d'autres pièces justificatives.

Paragraphe explicatif

Sans qualifier notre opinion, nous attirons votre attention sur les observations d'audit n° 1 et 2, d'un montant de 136.428,55 USD qui représentent des dépenses incluses dans le CDR et qui, à notre avis, sont inéligibles et ne devraient pas figurer sur l'état des dépenses du projet. L'impact financier net de ces observations représente 1,47% du total des dépenses déclarées, ce qui reste en deçà de notre seuil de signification fixé à 2 %.

Rapport de l'auditeur indépendant sur l'état des actifs et équipements

Nous avons noté que le projet « Organisation des scrutins » ne détenait aucun actif ni équipement et, par conséquent, aucune opinion n'a été exprimée sur l'état des actifs et équipements.

Rapport de l'auditeur indépendant sur la situation de trésorerie

Aucun compte bancaire spécial n'a été ouvert pour les besoins du projet « Organisation des scrutins », les transactions en espèces du projet ont été effectuées par l'intermédiaire des comptes en banque du bureau du pays. Donc aucune opinion n'a été exprimée sur l'état de trésorerie du projet.

LETTRE DE DIRECTION

Les observations liées à la vérification des états financiers sont détaillées dans notre lettre de gestion ci-dessous :

Observation n° : 1	**Titre :** Avances de fonds inadéquatement comptabilisées comme dépenses

Observation :

Les avances de fonds sont définies comme étant des contributions financières destinées à couvrir les frais de fonctionnement d'une entité. Elles ne peuvent être considérées et enregistrées comme des dépenses que sur la base de pièces justificatives suffisantes et adéquates attestant par ailleurs de leur éligibilité.

En vertu de la lettre d'accord signée le 16 décembre 2013 entre le PNUD et la Commission Electorale Nationale Indépendante pour la Transition (CENIT) concernant la prise en charge des indemnités des Agents de bureau de vote pendant les scrutins jumelés du 20 décembre 2013, la CENIT était tenue de veiller au respect des dispositions suivantes:

- soumission du rapport financier cumulatif à la fin de la mise en œuvre des activités (Article 12),
- soumission de l'état financier certifié relatif à la situation des fonds avancés par le PNUD dans le mois suivant la fin des activités (Article 14) ;
- soumission du rapport final, dans les 2 mois suivant l'achèvement ou la cessation des activités, comprenant tous les états financiers audités ou certifiés et les pièces justificatives (Article 16) ; et
- restitution au PNUD de tout solde de fonds non déboursé et non engagé après la fin des activités

Nous avons constaté que l'avance de 871 006,65 USD faite par le PNUD à la CENIT en date du 18 décembre 2013 pour couvrir le paiement des indemnités et frais de déplacement des personnes siégeant comme membres au niveau des bureaux de vote, avait été directement enregistrée comme dépense par le bureau du PNUD au moment même du décaissement des fonds.

Notre revue du rapport de vérification et de validation des pièces justificatives a permis de constater que sur l'avance totale de fonds perçue par la CENIT :

- un montant de 100 305,98 USD n'a pas été justifié ; et
- des dépenses s'élevant à 27 197,34 USD sont inéligibles

A notre avis, les montants ci-dessus mentionnés totalisant 127 503,32 USD ne doivent pas figurer sur l'état des dépenses du projet.

Priorité : Élevée

Recommandation :

Nous recommandons que le bureau du PNUD mette en place des contrôles et procédures pour s'assurer que les bénéficiaires des subventions se conforment par rapport aux dispositions mentionnées dans les conventions de financement. Dans la pratique, le bureau du PNUD doit s'assurer de la mise en application des mesures suivantes :

a) enregistrement des allocations de fonds dans les comptes d'avance (16xxx) et puis extournes périodiques à faire vers les comptes de dépenses sur la base de pièces justificatives fiables et valides ;
b) justification adéquate par la CENIT de l'utilisation de la totalité des fonds alloués par le PNUD ;
c) remboursement par la CENIT des fonds non déboursés et/ou non engagés et/ou non

justifiés ; et

d) remboursement par la CENIT des dépenses jugées inéligibles, conformément à l'article 17 et 18 de la lettre d'accord.

Commentaires de la direction :

Le Bureau prend acte des recommandations des auditeurs. Comme il n'est plus possible de modifier les comptes du fait de la clôture des comptes de l'année budgétaire 2013 depuis le 31 mars 2014, un délai ferme du 30 septembre 2014 a été fixé pour la soumission de toutes les pièces restantes au PNUD par la CENIT faute de quoi, le remboursement du montant non justifié y compris les dépenses jugées non-éligible sera exigé à la CENIT par le Bureau du PNUD. Le cas échéant, il sera directement déduit du montant du remboursement actuellement dû à la CENIT par le PNUD.

Désormais, le bureau du PNUD s'assurera que ce genre de dépenses est enregistré dans le compte des avances et les extournes ne seront effectuées que pour les montants justifiés de manière satisfaisante.

Observation n° : 2	**Titre :** Frais de gestion indirects (GMS) calculés sur la base de montants inéligibles

Observation :

En application du Plan de Travail Annuel, les frais de gestion indirects communément appelés General Management Support (GMS) doivent être budgétisés à concurrence de sept pourcent (7%) du montant des dépenses effectuées.

Nous avons constaté que les frais de gestion indirects (GMS) ont été indument calculés sur la base des montants indiqués dans le tableau ci-dessous. L'impact financier net s'élève à 8 925,23 USD.

N	**Description**	**Montant**
		USD
1	Avances comptabilisées en dépenses en absence de pièces justificatives	127 503,32
Total des montants inéligibles pour le GMS		**127 503,32**
Proportion des frais de gestion y rattachant calculé au taux de 7 %		8 925,23

Priorité : Moyenne

Recommandation :

Nous recommandons au bureau du PNUD de veiller au respect des dispositions du Plan de travail Annuel (PTA) selon lesquelles les frais de gestion indirects (GMS) ne doivent être calculés que sur la base des dépenses encourues.

Commentaires de la direction :

Le coût indirect se calcule automatiquement dans le système Atlas et cela avec le niveau des dépenses exécutées.

Ce coût sera ajusté automatiquement avec les corrections qui seront portées en 2014 étant donné que l'exercice fiscal 2013 est déjà clôturé.

Observation n° : 3	**Titre :** Faiblesses dans la justification de certaines opérations de transport

Observation :

L'une des diligences à observer par le bureau du PNUD est de s'assurer que les prestations de services confiées à des tiers sont réalisées de manière adéquate et puis justifiées sur la base de documents de support fiables et valides. Dans le cadre de la réalisation de l'activité 6.1.3 « Déployer et garantir la collecte des matériels et des résultats des élections », le mode opératoire retenu était le suivant :

- 1er niveau : transport des matériels de la CENIT Nationale vers le District ou Commission Electorale de District (CED) ;
- 2ème niveau : transport des matériels de la CED vers les communes ou Commission Electorale Communale (CEC) ; et
- 3ème niveau : transfert des matériels de la commune vers les Bureaux de vote au niveau des villages appelés Fokontany.

A cet effet, des transporteurs ont été engagés pour assurer le déploiement des listings et cartes d'électeurs dans les Régions, Districts, Communes et Fokontany ainsi que le ramassage des résultats des élections.

La preuve de réalisation de la prestation aurait dû être matérialisée par des documents de support valides et fiables tels que ceux décrits ci-dessous:

- Bordereau d'expédition des matériels ou fournitures approuvé par le réceptionnaire (District, Commune, Fokontany….),
- Bon de livraison des matériels ou fournitures approuvé par le réceptionnaire (District, Commune, Fokontany….),
- Attestation de service fait certifié par la CENIT (National ou Régional ou District) qui est en relation direct avec les transporteurs lors de la remise des fournitures et matériels.

Nous avons constaté que pour supporter le paiement de certaines prestations de transport, les pièces justificatives fournies par le bureau PNUD étaient inadéquates et non fiables du fait qu'elles étaient constituées seulement par :

- la facture du transporteur avec mention « Bon pour paiement » signé par le Conseiller Technique Principal du PACEM;
- la facture pro forma du transporteur ou bien le Contrat de services avec mention « Bon pour accord », signé par le Résident Représentant adjoint aux Operations du PNUD,
- l'attestation de bonne exécution signée par le Directeur des Affaires Administratives et Financières de la CENIT sans mention de la date de signature du document ; et
- la demande de service.

Le tableau suivant détaille les transactions pour lesquelles les preuves de réalisation du service ont été jugées inadéquates ou insuffisantes :

Paiement Voucher	Description	Date	Montant USD
PV55176 (*)(**)	E) TRANSPORT SERVICE- PMT 2FACTURES ELECT° 2e TOUR	26/12/13	887
PV54189 (**)	DEPL RAMASS MAT ELEC TSIHOMBE	23/11/13	1,543
PV53657 (**)	TRSP.MAT.ELEC-SOANIERAN IVONGO	05/11/13	2,774
PV53540 (**)	RAMAS.PV.ELEC-MAEVATANANA	30/10/13	2,495
PV53510 (**)	MAT ELECT AMBATOFINANDRAHANA	28/10/13	2,308
PV53506 (**)	MAT ELECT FORTDAUPHIN 10 COMM	29/10/13	2,036
PV53456 (**)	DEPL MAT FORT-DAUPHIN	29/10/13	2,036
PV53379 (**)	DEPLOIEMENT MATERIELS	25/10/13	2,262
PV53222 (**)	ADV.DEPLOIEMENT LISTE	21/10/13	3,131
PV54007 (**)	INV.002 10 MIB 13 - DEPL MAT	20/11/13	40,078
PV54085 (**)	depl mat elec-VOHEMAR	21/11/13	9,574

PV54207 (**)	TRANSP MAT ELEC AMPANIHY	25/11/13	11,615
PV54667 (**)	INV.28/10/2013 ET 26/11/2013	13/12/13	21,286
PV55129 (**)	inv.16-001-002/2013-018/12/201	24/12/13	33,417
PV55183 (**)	TRANSP MAT ELEC TAOLAGNARO	26/12/13	18,483
PV54667 (**)	INV.28/10/2013 ET 26/11/2013	13/12/2013	4,789
PV54085 (**)	depl mat elec-VOHEMAR	13/11/2013	14,587
PV53379 (**)	DEPLOIEMENT MATERIELS	25/10/2013	271
PV53379 (**)	DEPLOIEMENT MATERIELS	25/10/2013	3,167

(*) Le justificatif du paiement du reliquat de 60% de cette prestation n'a pas été fourni.

(**) Transaction pour laquelle le bureau PNUD a seulement présenté une Attestation de bonne exécution signée par le Directeur des Affaires Administratives et Financières de la CENIT sans mention de la date de signature du document.

Priorité : Moyenne

Recommandation :

Nous recommandons au bureau du PNUD de s'assurer que des pièces justificatives fiables et valides attestant de l'exécution adéquate des prestations soient fournies pour servir de support au paiement des factures des prestataires concernés.

Commentaires de la direction :

Le Bureau prend acte du commentaire des auditeurs et s'assurera en collaboration avec la CENIT et l'aide des collègues Volontaires des Nations Unies, que les pièces justificatives (bordereaux d'expédition et les bons de livraison visés par les représentants de la CENIT sur le terrain) sont acheminées au bureau du PNUD pour classement. Pour les échéances futures, le bureau du PNUD mettra en place un mécanisme permettant la collecte et l'acheminement immédiat des dites pièces et les paiements des prestataires ne seront approuvés que si les bordereaux d'expédition et les bons de livraison visés par les représentants de la CENIT sur le terrain sont dans le dossier de demande de paiement.

Mark Henderson
Associé

Moore Stephens LLP
150 Aldersgate Street
Londres EC1A 4AB

22 juillet 2014

Annexes

Annexe 1 : Rapport combiné des dépenses (CDR)

Combined Delivery Report By Project

UN Development Programme
Report ID: unglcdrp

Page 1 of 4
Run Time: 09-05-2014 18:05:28

Selection Criteria :

Business Unit : MDG10
Period : Jan-Dec (2013)
Selected Project Id : ALL
Selected Fund Code : ALL
Selected Dept. IDs : ALL
Selected Outputs : 00086068

Project Id : 00070652 Projet d'Appui au Cycle Electo **Period :** Jan-Dec (2013)
Output # : 00086068 Organisation des Scrutins **Impl. Partner :** 99999 UNDP
Location :

	Govt Exp	UNDP Exp	UN Agencies Exp	Total Exp
Dept: 34810 (Madagascar - Finance)				
Fund : 04000 (Core Programme, UNU Centre)				
73505 - Reimb to UNDP for Supp Srvs	0.00	6,520.68	0.00	6,520.68
74525 - Sundry	0.00	0.00	0.00	0.00
74705 - Port Operation	0.00	3,161.94	0.00	3,161.94
Total for Fund 04000	**0.00**	**9,682.62**	**0.00**	**9,682.62**
Fund : 30000 (PROGRAMME COST SHARING)				
71610 - Travel Tickets-Local	0.00	3,579.98	0.00	3,579.98
71635 - Travel - Other	0.00	1,459.35	0.00	1,459.35
72105 - Svc Co-Construction & Engineer	0.00	4,395.79	0.00	4,395.79
72130 - Svc Co-Transportation Services	0.00	678,488.68	0.00	678,488.68
72605 - Grants to Instit & other Benef	0.00	871,006.65	0.00	871,006.65
73405 - Rental & Maint-Other Office Eq	0.00	2,586.21	0.00	2,586.21
74210 - Printing and Publications	0.00	2,586.21	0.00	2,586.21
74525 - Sundry	0.00	798.25	0.00	798.25
75105 - Facilities & Admin - Implement	0.00	111,898.35	0.00	111,898.35
75705 - Learning costs	0.00	33,221.07	0.00	33,221.07
75710 - Participation of counterparts	0.00	425.72	0.00	425.72
76125 - Realized Loss	0.00	0.00	0.00	0.00
76135 - Realized Gain	0.00	-71.34	0.00	-71.34
Total for Fund 30000	**0.00**	**1,710,374.92**	**0.00**	**1,710,374.92**
Fund : 30079 (EUROPEAN COMMISSION)				
71305 - Local Consult.-Sht Term-Tech	0.00	838.63	0.00	838.63
71605 - Travel Tickets-International	0.00	22,143.16	0.00	22,143.16
71610 - Travel Tickets-Local	0.00	1,382.88	0.00	1,382.88
71615 - Daily Subsistence Allow-Intl	0.00	17,401.00	0.00	17,401.00
71620 - Daily Subsistence Allow-Local	0.00	13,371.06	0.00	13,371.06
71625 - Daily Subsist Allow-Mtg Partic	0.00	4,988.00	0.00	4,988.00
71630 - Shipment	0.00	219,538.89	0.00	219,538.89
71635 - Travel - Other	0.00	11,574.01	0.00	11,574.01
72105 - Svc Co-Construction & Engineer	0.00	887,222.92	0.00	887,222.92
72125 - Svc Co-Studies & Research Serv	0.00	794,841.20	0.00	794,841.20
72130 - Svc Co-Transportation Services	0.00	175,172.71	0.00	175,172.71
72150 - Svc Co-Manufacturing Services	0.00	1,131.22	0.00	1,131.22
72205 - Office Machinery	0.00	1,129.86	0.00	1,129.86
72215 - Transporation Equipment	0.00	32,193.29	0.00	32,193.29
72220 - Furniture	0.00	497.65	0.00	497.65
72305 - Agri & Forestry Products	0.00	16,228.68	0.00	16,228.68
72310 - Minerals,Mining & Metal Prdcts	0.00	1,517.70	0.00	1,517.70
72320 - Wood & Paper Products	0.00	0.00	0.00	0.00

Combined Delivery Report By Project

UN Development Programme
Report ID: ungldrp

Run Time: 09-05-2014 18:05:28

Project Id : 00070692 Projet d'Appui au Cycle Electo		Period :	Jan-Dec (2013)	
Output # : 00086068 Organisation des Scrutins		Impl. Partner : Location :	99999 UNDP	
	Govt Exp	UNDP Exp	UN Agencies Exp	Total Exp
72399 - Other Materials and Goods	0.00	3,814,521.08	0.00	3,814,521.08
72410 - Acquisition of Audio Visual Eq	0.00	7,303.63	0.00	7,303.63
72505 - Stationery & other Office Supp	0.00	11,764.71	0.00	11,764.71
72715 - Hospitality Catering	0.00	0.00	0.00	0.00
72815 - Inform Technology Supplies	0.00	343.15	0.00	343.15
73115 - Moving Expenses	0.00	66,550.00	0.00	66,550.00
73120 - Utilities	0.00	2,703.33	0.00	2,703.33
73125 - Common Services-Premises	0.00	4,182.67	0.00	4,182.67
73405 - Rental & Maint-Other Office Eq	0.00	2,660.75	0.00	2,660.75
73410 - Maint, Oper of Transport Equip	0.00	184.26	0.00	184.26
74210 - Printing and Publications	0.00	374,814.80	0.00	374,814.80
74505 - Insurance	0.00	0.00	0.00	0.00
74520 - Storage	0.00	46,616.01	0.00	46,616.01
74525 - Sundry	0.00	117,118.14	0.00	117,118.14
74705 - Port Operation	0.00	4,847.83	0.00	4,847.83
74725 - Other L.T.S.H.	0.00	413,169.28	0.00	413,169.28
75105 - Facilities & Admin - Implement	0.00	495,195.63	0.00	495,195.63
75710 - Participation of counterparts	0.00	1,157.43	0.00	1,157.43
75711 - TrnWrkshp&Conf - Stipends	0.00	5,113.43	0.00	5,113.43
76125 - Realized Loss	0.00	269.04	0.00	269.04
76135 - Realized Gain	0.00	-283.03	0.00	-283.03
Total for Fund 30079	**0.00**	**7,569,405.02**	**0.00**	**7,569,405.02**
Total for Dept : 34810	**0.00**	**9,289,462.56**	**0.00**	**9,289,462.56**
Total for Output : 00086068	**0.00**	**9,289,462.56**	**0.00**	**9,289,462.56**
Project Total :	**0.00**	**9,289,462.56**	**0.00**	**9,289,462.56**

Signed By : FATMA SAMOURA Date : 11/05/2014

Signed By : Date :

Mark Henderson
Partner
Moore Stephens LLP
22 July 2014

Combined Delivery Report By Project

UN Development Programme
Report ID: ungldrp

Page 4 of 4
Run Time: 09-05-2014 18:05:30

Funds Utilization

Selection Criteria :

Business Unit : MDG10
Period : Jan-Dec (2013)
Selected Project Id : ALL
Selected Fund Code : ALL
Selected Dept. IDs : ALL
Selected Outputs : 00086068

Project/Award: 00070692 Projet d'Appui au Cycle Electo Period : As at Dec 31, 2013

Output # 00086068 Impl. Partner: 99999 UNDP	UNDP AMOUNT
Outstanding NEX advances	0.00
Undepreciated Fixed Assets	0.00
Inventory	0.00
Prepayments	0.00
Commitments	0.00

SRN

Annexe 2 : Évaluation des resultats des audits

Les observations d'audit sont classées par catégorie en fonction du niveau de priorité des recommandations et des causes possibles des problèmes constatés.

Les catégories de priorité suivantes sont utilisées :

Élevée La mesure est considérée comme étant impérative pour s'assurer que le PNUD ne s'expose pas à des risques élevés. Le fait de ne prendre aucune mesure est susceptible d'entraîner des conséquences et des problèmes graves.

Moyenne La mesure est considérée comme étant nécessaire pour éviter de s'exposer à des risques significatifs. Le fait de ne prendre aucune mesure est susceptible d'entraîner des conséquences significatives.

Faible La mesure est considérée comme étant souhaitable et devrait déboucher sur un meilleur contrôle ou une optimisation des ressources. Le cas échéant, les recommandations à faible priorité sont traitées par les auditeurs directement avec la direction du bureau de pays au cours de la réunion de restitution et par l'intermédiaire d'une note séparée, postérieurement au travail sur le terrain. Par conséquent, les recommandations à priorité faible ne sont pas incluses dans le rapport d'audit